

Élections des représentants des **maîtres de conférences** au Conseil de l'Inspé

Vote par voie électronique du mardi 22 novembre 2022 à 10h
au mercredi 23 novembre 2022 à 16h, sans interruption

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES : CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS AU
CONSEIL DE L'INSPÉ !**

**Renouvellement partiel des représentants du collège B dit « des maîtres
de conférences » élus au Conseil de l'Inspé : 1 siège**

COLLÈGE B dit « des maîtres de conférences » : 1 SIÈGE

Sont électeurs dans le collège B :

- Les autres enseignants-chercheurs, les enseignants et personnels assimilés qui participent aux activités de l'école mentionnées à l'article L 721-2 du code de l'éducation pour une durée équivalente à au moins quarante-huit heures de leurs obligations de service annuelles de travaux dirigés.

POUR ÊTRE CANDIDAT

Dépôt des candidatures jusqu'au
jeudi 10 novembre 2022, 16h
au plus tard

➔ par lettre recommandée ou en
mains propres à :

✉ Direction générale de l'Inspé
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne

Scrutin

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.
- La parité devant être strictement respectée au sein de chaque collège, il devra être proposé des candidatures exclusivement féminines.

Contacts

Anne-Marie HETAÏN
Assistante affaires générales
01.49.56.38.25
anne-marie.forest@u-pec.fr

Andréa CORDEIRO
Assistante de direction
01.49.56.37.62
secretariatdir-inspe@u-pec.fr



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

INSPÉ
Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Créteil

UPEC
Connaissance - Action

UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



Informations, documents et formulaires sur

<http://inspe.u-pec.fr>